



MAIRIE DE CALAIS
GRAND CALAIS TERRES & MERS
C.C.A.S.
S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

03.21.46.66.33

La COS propose pour ses
adhérents... ses prochaines
activités conviviales, ludiques et
familiales...

Inscriptions du mercredi 3 au vendredi 12 septembre 2025 de 8h30 à 12h00.

LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 : CONCOURS DE BELOTE.

Le concours de belote se déroulera dans le grand salon de l'hôtel de ville.

Appel des équipes à 15h30.

Le tarif* sera de : 15 € par personne.



LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 : LOTO AU FORUM GAMBETTA.

Le pochettes et grilles seront vendues sur place. Ouverture des portes à 14h00.



LE SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 : SOIREE AU FRENCH QUINQUIN DE ST INGLEVERT.

Repas spectacle avec le sosie de Barry White.

Le tarif* sera de : 30 € par adulte et 15 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

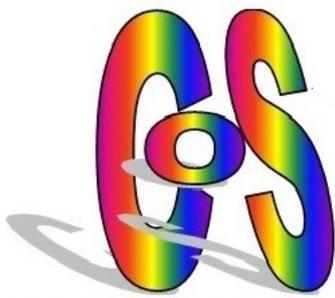


Mise à disposition d'un autocar. Une caution de 10 € supplémentaire sera à réglée à part. La caution vous sera rendue au cours de la soirée, à condition que vous ayez bien honoré votre réservation.

Le tarif comprend le repas spectacle et le transfert en autocar au départ de Calais.

Départ de Calais vers 19h30. Départ de St Inglevert vers 2h00.

* Rappel : la tarification des prestations de la COS est dorénavant applicable en fonction des revenus brut, selon le barème de la sécurité sociale. Si vous avez coché supérieur sur votre bulletin d'adhésion, les tarifs seront majorés d'1€ par personne.



MAIRIE DE CALAIS
GRAND CALAIS TERRES & MERS
C.C.A.S.
S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

03.21.46.66.33

www.coscalais.fr

N'hésitez pas à consulter régulièrement...

L'extranet : <https://intranet.grandcalais.fr>

Notre site internet : <https://coscalais.fr>

Et vos boites mails (courrier indésirable compris),

Afin de voir les évolutions de notre programmation.

LE SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 : MARCHE DE NOEL DE ROUEN

Journée libre pour la visite de Rouen et de son marché de Noël. Les repas sont libres et à la charge de l'agent.

Le tarif* sera de : 10 € par adulte et 5 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson.



Quand faut-il s'inscrire ?

Les inscriptions se feront au bureau de la C.O.S. du mercredi 3 au vendredi 12 septembre 2025 inclus.

Pour rappel, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.



Modalité d'inscription :

Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement (*chèque bancaire ou espèces. Les chèques seront débités à la fin du mois de l'activité concerné.*)

En cas d'inscription d'enfants, la présentation du livret de famille est recommandée.

Qui est concerné par les inscriptions : l'agent actif ayant adhéré à la C.O.S. (*bulletin validé par les ressources humaines*) ainsi que ses ayants droits déclarés (*conjoint et enfants*) sur le bulletin d'adhésion.

L'adhérent retraité peut bénéficier des activités sous réserve des places disponibles et au tarif retraité, la priorité sera toujours laissée aux adhérents actifs.

La COS se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant.